



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES

SESSION 2023

RAPPORT DU JURY

I. Epreuves écrites d'admissibilité

I-1. - Epreuve écrite de français

I-2. - Epreuve écrite de mathématique

I-3. – Epreuve écrite d'application

I-4. - Epreuve écrite de langue régionale : langue corse (concours externe public spécial langue corse et 2nd concours interne public spécial langue corse)

II. Epreuves orales d'admission

II-1. – Epreuve orale « de leçon »

II-2. – Epreuve orale « d'entretien », EPS et motivation

II-3. – Epreuve orale en langue régionale : langue corse

II-4. – Epreuve facultative en langue vivante étrangère.

III. Eléments statistiques

La réforme du concours de recrutement de professeurs des écoles est entrée en application au 1^{er} septembre 2021 pour la session 2022.

A partir de la session 2022, pour le CRPE externe public standard, CRPE externe public spécial langue régionale, CRPE externe privé, les candidats devront justifier soit d'un Master (bac+5), soit d'une première année de Master validée (bac+4) accompagnée d'une inscription en 2^{ème} année de Master, soit d'une dispense de diplôme : mère ou père de 3 enfants, sportif de haut niveau.

Pour les autres concours de professeurs des écoles, les conditions d'accès restent les mêmes.

I - Epreuves écrites d'admissibilité

I-1. - Epreuve écrite de français

Cette session est la première qui confronte les candidats à des épreuves renouvelées lesquelles prennent appui sur un texte littéraire destiné à évaluer à la fois leurs compétences linguistiques, leurs capacités d'analyse lexicale, et leur compréhension fine des enjeux soulevés par l'extrait proposé. La maîtrise de l'expression écrite et de ses codes reste également un point central dans l'évaluation des copies. Il est essentiel que les candidats y accordent la plus grande attention, notamment en ce qui concerne l'orthographe tant lexicale que grammaticale.

L'arrêté du 29 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve comme suit :

I. – 1. Epreuve écrite disciplinaire de français.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

– une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques,

grammaticales et orthographiques du candidat ;

– une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;

– une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d’une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d’un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L’épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Ainsi, le jury a souligné l’importance de la cohérence nécessaire des copies qui doivent témoigner à la fois d’une bonne maîtrise des outils d’analyse grammaticale et lexicale, tout en développant une aisance d’expression qui permette de révéler l’aptitude des candidats à s’impliquer dans l’interprétation de textes littéraires patrimoniaux et d’en élargir la réflexion à des enjeux éducatifs plus vastes.

Le sujet proposé ne présentait pas de difficulté majeure. Il était très accessible et les questions de langue et de lexique simples. Le sujet d’écriture qui portait sur la question de la norme sociale aurait pu soulever des questions de positionnement et de déontologie, cela n’a pas été le cas dans les copies.

Pour les parties 1 et 2 de l’épreuve, qui concernent l’étude de la langue, le lexique et la compréhension lexicale, le jury a valorisé les compositions qui révélaient des qualités d’analyse linguistique, tant par la précision d’une terminologie grammaticale respectueuse des dernières parutions de l’Éducation nationale (*Terminologie grammaticale* élaborée et coordonnée par DGSCO sous la direction de Philippe Monneret, universitaire, et de Fabrice Poli, IGESR) que par la qualité des connaissances littéraires spécifiques attendues.

Les lacunes dans ces domaines se révèlent pour certains candidats très importantes et ils doivent durant leur préparation du concours y remédier, afin de répondre aux exigences qu’impose un enseignement de la langue de qualité. Le jury a trop souvent constaté les difficultés que posent à certains candidats la partie 2 qui porte sur le lexique et la compréhension lexicale, notamment quand il s’agit de définir un mot dans son contexte.

Le jury conseille, par ailleurs, aux candidats de travailler avec rigueur l’interprétation des textes littéraires. La partie 3 de l’épreuve, qui consistait en une analyse littéraire assortie d’un développement prenant appui sur la compréhension du texte, a en effet mis au jour la difficulté des candidats à exploiter le texte littéraire pour faire émerger une réflexion plus élargie.

Comprendre, analyser et interpréter un texte sont des compétences essentielles pour tout candidat qui se destine à l’enseignement, quelles que soient les disciplines. Les contre-sens et les confusions, notamment identifiables dans l’interprétation métaphorique, la méconnaissance des procédés stylistiques, celle des valeurs des temps, nuisent souvent à la réussite de cette partie de l’épreuve dans laquelle transparaissent aussi les compétences transversales des candidats.

D’autre part, si le temps imparti à l’épreuve ne permet pas d’élaborer une composition proche de la dissertation, nous rappelons qu’il est tout de même attendu un effort de structuration de la pensée, assorti d’un panel diversifié d’exemples permettant d’illustrer les arguments proposés. Il est important de préciser que ces exemples, s’ils autorisent les élargissements empruntés aux expériences personnelles, doivent avant tout révéler la culture littéraire, cinématographique, artistique, historique, géopolitique, sociologique, philosophique des candidats. C’est pourquoi les références témoignant de la richesse d’une culture personnelle ont été bonifiées par le barème.

L'ensemble de l'épreuve doit donc mettre en évidence les capacités de compréhension, d'analyse et d'expression indispensables pour devenir enseignant. Il convient de rappeler que des connaissances approximatives et une maîtrise très fragile de la langue, comme en témoignent de trop nombreuses copies, ne peuvent que nuire à la crédibilité et à l'exemplarité du futur professeur des écoles.

II-2. - Epreuve écrite de mathématiques

« Le cadre de référence des épreuves est celui de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. »

« L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. »

L'épreuve, qui dure 3 heures, est notée sur 20 points, pour un coefficient de 1, une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire,

Le programme de l'épreuve pour la session 2022 est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 (BO n°31 du 30 juillet 2020) ;

- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

Les notions abordées sont conformes aux programmes suivants :

Cycle 1	BO n°31 du 30 juillet 2020	https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1
Cycle 2		https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2
Cycle 3		https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3
Cycle 4		https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4
Seconde	BO spécial n°1 du 22 janvier 2019	https://eduscol.education.fr/1723/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-gt

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

Le sujet est composé de six exercices indépendants amenant les candidats à utiliser les six compétences mathématiques : **chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer**. Ces six exercices balayent différents domaines des cinq thèmes du programme de cycle 4 - thème A : nombres et calculs ; thème B : organisation et gestion de données, fonctions ; thème C : grandeurs et mesures ; thème D : espace et géométrie ; thème E : algorithmique et programmation. Ils permettent d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires des candidats, la capacité à raisonner clairement et à exposer rigoureusement leurs résultats. Pour la plupart, leur contexte est celui de l'école primaire.

Le sujet est d'une longueur permettant aux candidats de le traiter intégralement dans le temps imparti. De nombreuses notions du programme sont abordées avec des niveaux de difficulté variés et raisonnables. Le choix de six exercices du type « brevet des collèges » permet d'évaluer la diversité des compétences et des savoir-faire, d'offrir une plus grande flexibilité aux candidats et de diminuer l'impact de la chance. Il accorde aux candidats le temps

nécessaire à la qualité syntaxique et au soin apporté à la présentation des copies tout en montrant la rigueur mathématique attendue et en s'appliquant à préciser les démarches par des phrases explicatives.

Le premier exercice est très accessible, il utilise le théorème de Pythagore et sa réciproque en raisonnant dans des configurations géométriques classiques. Il mobilise aussi les notions de vitesse et de conversions d'unités sexagésimales.

Le deuxième exercice consiste à modéliser une situation à l'aide d'expressions littérales ; il permet de manipuler les fractions.

Le troisième exercice permet d'évaluer les compétences du candidat sur le thème E du programme de cycle 4 « algorithmique et programmation » en utilisant le logiciel Scratch ; il permet aussi d'évaluer ses connaissances sur les polygones.

Le quatrième exercice est le plus complet. Le contexte se situe dans le cadre de la réalisation d'un projet scientifique dans lequel les candidats doivent s'intéresser à un jardin pédagogique et à différentes plantations. Les questions sont variées et portent sur différentes parties du programme du concours mais également sur des notions que le candidat aura éventuellement à enseigner. Les calculs sont associés au thème C du programme de cycle 4 : longueurs, aires, volumes, échelles, masses, conversions.

Le cinquième exercice est un exercice moins classique de mise en œuvre de calculs combinés dans le cadre d'une situation pratique. Il fait intervenir des calculs élémentaires et nécessite des connaissances concernant les tableurs.

Le sixième exercice mesure la capacité à synthétiser en construisant puis en lisant un tableau à double entrée pour donner des probabilités, sous forme de fractions irréductibles pour la plupart, un calcul de pourcentage est aussi attendu.

1°) Les attentes du jury

Le jury attend des futurs professeurs des écoles des copies soignées tant au niveau de la présentation qu'au niveau de l'orthographe et de la syntaxe. Le temps imparti permet la relecture. Faire un brouillon est recommandé, notamment afin d'éviter des ratures sur la copie. Les candidats doivent s'appliquer à rendre leur copie lisible en encadrant ou en soulignant les résultats, en rédigeant une phrase de conclusion qui répond explicitement à la question posée, en aérant la copie, en prenant soin de sa graphie.

Le jury attend que le candidat valide les six compétences mathématiques : **chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer.**

Le jury attend des raisonnements clairs et structurés avec des justifications précises ainsi que des notations mathématiques et un vocabulaire scientifique adaptés. La démarche doit être rigoureusement explicitée avant de donner un résultat, même si cela n'est pas explicitement demandé. Les écritures mathématiques doivent être rigoureuses (conservation des égalités, précision des arrondis, homogénéité des formules, utilisation du signe « = » à bon escient, etc.).

Le jury rappelle que la capacité à communiquer par une rédaction précise et rigoureuse est un élément important d'évaluation et de différenciation des copies.

Le jury attend que le candidat connaisse toutes les notions et ne peut accepter que certaines parties du programme du CRPE ne soient pas connues et traitées. Le jury recommande aussi au candidat de s'assurer de la cohérence des résultats. Par exemple, un volume de pot de confiture égal à 4 m^3 doit interroger le candidat.

Le jury ne peut pas accepter qu'un candidat connaisse mal des notions qu'il est susceptible d'enseigner à l'école primaire. Les contenus mathématiques présents dans le sujet et abordés à l'école primaire doivent être parfaitement maîtrisés. Le candidat au CRPE doit donc maîtriser parfaitement le programme du cycle 3 pour pouvoir l'enseigner. Plusieurs erreurs rencontrées dans les copies sont celles que l'on cherche à déconstruire chez les élèves ; ces erreurs sont rédhibitoires.

Le jury recommande au candidat de lire l'énoncé en entier afin de mieux gérer son temps. S'il est recommandé de traiter les exercices dans l'ordre sur la copie, une lecture complète permet de connaître les thèmes abordés et le temps à passer sur les questions de façon à ne négliger aucun exercice.

Concernant sa préparation, le jury recommande au candidat de s'entraîner davantage aux conversions d'unités, à donner des arrondis, à utiliser les nombres sexagésimaux. Il recommande aussi d'avoir les connaissances de base sur les fractions, les probabilités et la dénomination des figures géométriques usuelles ; de maîtriser le calcul des aires, des volumes et des périmètres ; de connaître les principaux théorèmes de géométrie ; de pratiquer la programmation avec le logiciel Scratch ; de savoir utiliser un tableur.

2°) Le sujet

Le sujet est composé de six exercices.

Exercice 1 : Cet exercice a été traité correctement par une majorité de candidats. On peut évaluer notamment les compétences raisonner et calculer. Dans les deux premières questions, les configurations géométriques utilisées sont classiques ce qui permet aux candidats de raisonner assez facilement en utilisant le théorème de Pythagore et sa réciproque dans la première question. La deuxième question aurait aussi pu être traitée en utilisant les triangles semblables. La troisième question consiste en un calcul et une comparaison de durées ; diverses stratégies peuvent être utilisées pour y répondre. La comparaison de 2, 57 h et 2h 45 min demandant une conversion des unités sexagésimales s'est avérée difficile pour certains candidats. L'erreur la plus fréquente est la suivante : 2,57 heures représentent 2 heures et 57 minutes. Cette erreur est réhabilitaire car les candidats sont susceptibles d'enseigner cette notion.

Exercice 2 : Cet exercice nécessite de savoir calculer une fraction d'une quantité et de maîtriser les techniques de calcul fractionnaire, parfois dans un contexte littéral. Peu de candidats ont traité correctement cet exercice montrant ainsi des lacunes en techniques de calcul et en calcul littéral. Les candidats qui se sont engagés dans la résolution de la première question ne sont pas tous arrivés au bout de la question. La seconde question, nécessitant notamment d'être à l'aise avec le calcul littéral, a été très peu traitée. On note de nombreuses confusions entre les individus (A, B, C, D) et les montants qu'ils perçoivent (a, b, c, d). D'autre part, les montants perçus doivent représenter des fractions de la somme totale ; il s'agit d'exprimer des fractions en fonction de s et non uniquement des fractions. Enfin, travailler avec des fractions irréductibles aurait simplifié certains calculs.

Exercice 3 : Cet exercice permet d'évaluer la capacité du candidat à comprendre un programme écrit à l'aide du logiciel Scratch et à le modifier. Il permet aussi d'évaluer ses connaissances sur les polygones, ici un hexagone.

Exercice 4 : Cet exercice est constitué de deux parties pouvant être traitées de façon indépendante, il permet d'évaluer la plupart des compétences mathématiques.

Partie A

Question 1 :

Calculer.

La question consiste à déterminer la largeur d'un terrain rectangulaire dont on connaît l'aire et dont il était facile de trouver la longueur. Une grande majorité des candidats connaît la formule de l'aire d'un rectangle et traite la question correctement.

Question 2 : Représenter et calculer.

Même si cela n'est pas demandé, la mise à l'échelle aurait pu être davantage explicitée. La plupart des candidats ont correctement tracé la figure ; certains ont oublié la zone d'entrée.

Question 3 : Raisonner, communiquer.

On utilise le théorème de Pythagore dans son application « classique » : calculer la longueur de l'hypoténuse d'un triangle rectangle. La réponse à la question posée s'obtient ensuite par une somme suivie d'une division.

La question a été bien traitée dans l'ensemble mais des candidats rédigent maladroitement ou de façon incomplète.

Question 4 : Calculer, communiquer.

Il s'agit d'une résolution guidée d'un calcul d'aire d'une figure complexe. Les calculs des aires des figures simples délimitant la figure complexe ont été correctement effectués. Cependant certains candidats ne pensent pas à soustraire l'aire de la zone « entrée » ; d'autres ne connaissent pas la formule de l'aire du demi-disque (souvent

appelé par erreur aire du demi-cercle) ou confondent rayon et diamètre. Certains candidats ne donnent pas les valeurs exactes, d'autres font des erreurs d'arrondis.

Question 5 : Calculer

La question s'appuie sur des calculs de proportionnalité, elle a bien été traitée dans l'ensemble. Certains candidats n'arrondissent pas les valeurs au bon moment et obtiennent une réponse finale imprécise. D'autre part, l'idée que le nombre de fraisiers doit être entier a échappé à certains candidats.

Partie B

Question 1 : Calculer, raisonner

La question consiste à déterminer une masse à partir d'une autre masse et d'un pourcentage correspondant. Peu de candidats ont traité correctement la question ; certains à cause d'une lecture trop rapide de l'énoncé, d'autres par manque de compréhension de celui-ci : « pour 25 kg de fraises, il faut une masse de sucre correspondant à 55 % de la masse totale ». Les candidats ayant abordé la question ont, pour la plupart, calculé 55 % des 25 kg de fraises au lieu de 55% de la masse totale.

Question 2 : Calculer

La question consiste à déterminer un volume de confiture par un simple calcul de quatrième proportionnelle. La majorité des candidats a traité la question correctement.

Question 3 : Chercher, raisonner, calculer

La question consiste à déterminer le nombre de pots de confiture, pour cela il faut :

- déterminer le volume du pot cylindrique dont la formule est rappelée ;
- en prendre une proportion ;
- convertir des litres en centimètres cubes ;
- déterminer le nombre de pots en utilisant une division.

Plusieurs candidats ont entamé la démarche mais elle n'a pas toujours abouti : pour certains la formule de l'aire d'un disque semble poser des problèmes, pour d'autres c'est la conversion des litres en centimètres cubes qui pose problème. Cette dernière erreur est rédhibitoire puisque les candidats sont susceptibles d'enseigner les conversions.

Exercice 5 : Cet exercice repose sur des calculs élémentaires et sur l'utilisation d'un tableur. L'usage des outils numériques facilite la mise en œuvre concrète des changements de registre, cet exercice permet donc d'évaluer entre autres, les compétences représenter et calculer.

La première question consiste à déterminer une longueur à l'aide d'une somme de valeurs connues et d'une division. La plupart des candidats ont préféré prendre la « valeur réponse » donnée dans l'énoncé et vérifier si elle respectait les conditions plutôt que de la déterminer. Une grande majorité des candidats a traité correctement cette question.

La deuxième question consiste à déterminer la longueur de la frise correspondant à une année ; cette longueur s'obtient par une soustraction suivie d'une division. La majorité des candidats a traité la question correctement ; cependant, l'arrondi en millimètre d'un nombre exprimé en centimètre est parfois confondu avec l'arrondi au centième. Cette erreur est rédhibitoire.

La troisième question nécessite d'une part d'avoir bien compris le contexte ; d'autre part, elle nécessite de savoir utiliser un tableur. Très peu de candidats ont répondu à la question et les rares propositions de formule pour la cellule C2 sont erronées.

La quatrième question permet d'évaluer les compétences chercher et communiquer, elle consiste à déterminer une position à partir des données de l'exercice et d'une réponse obtenue dans une précédente question. Cette question a été moyennement réussie ; les candidats ayant bien compris le problème ont rédigé correctement leur explication.

Exercice 6 : Cet exercice porte sur les probabilités allant jusqu'à la notion de probabilité conditionnelle sans pour autant entrer dans les détails techniques. Il a été réussi dans l'ensemble mais a laissé apparaître des difficultés à passer, de façon efficace, d'une fraction à sa forme irréductible.

Pour la première question, la seule difficulté consiste à calculer une valeur correspondant à un pourcentage d'une quantité, il suffit ensuite de compléter le tableau par addition ou soustraction de valeurs correspondantes. Pour la deuxième question, les probabilités ont été globalement données de même que la probabilité conditionnelle de la troisième question. Pour la dernière question, le pourcentage a été correctement déterminé.

Conclusion

Si 25% des candidats ont une note supérieure ou égale à 15 sur 20 ; certains admissibles devront incontestablement faire leurs preuves sur la leçon de mathématiques lors de l'épreuve d'admission. La note médiane est 11,5 sur 20 contre 7,75 sur 20 l'an passé. La moyenne est 11,14 sur 20 contre 8,12 sur 20 l'an passé. Cette évolution positive est encourageante et montre globalement une meilleure préparation. Quatre candidats ont obtenu 20 sur 20 ; le jury les félicite. Le sujet ne comporte pas de difficultés majeures, il nécessite des réponses courtes et appropriées. Il est de longueur raisonnable, ce qui permet aux candidats de répondre à l'ensemble des questions et de soigner leur copie. Pour les candidats ayant abandonné les mathématiques pendant leur cursus, il est clair que la préparation au concours ne peut se réduire à quelques mois. On rappelle que l'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul. Le candidat ne peut pas se présenter à l'épreuve en n'ayant que quelques connaissances superficielles sur certaines parties du programme du CRPE et en commettant des erreurs qui doivent être déconstruites chez certains élèves.

Les six compétences mathématiques **chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer** doivent être validées.

I-3. – Epreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant sur les domaines ci-dessous.

L'épreuve a une durée de 3h, notée sur 20 avec un coefficient 1 ; toute note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Sciences et technologie

L'objectif du sujet était dans un premier temps d'établir les spécificités d'un insecte, le moustique tigre, afin de comprendre les risques liés à sa présence en tant que vecteur de maladies, puis de mener une réflexion concernant la lutte contre sa prolifération.

Il s'agissait, pour les candidats, de mobiliser des connaissances mais surtout des compétences permettant de mettre en œuvre un enseignement scientifique et technologique pour des futurs professeurs des écoles.

La maîtrise pédagogique du sujet, au-delà des contenus, nécessite l'utilisation d'une démarche scientifique rigoureuse permettant d'exploiter des résultats, de faire la distinction entre corrélation et causalité, de proposer des activités concrètes et cohérentes ainsi que mettre en place une communication inhérente à un enseignement des sciences et technologie.

La moyenne de cette épreuve (58 copies corrigées) est de 9,89/20. La note maximale est 16,75/20. La note minimale est de 3,5 / 20. 32 candidats ont une note au-dessus de la moyenne.

A - Remarques générales concernant les réponses des candidats :

Les réponses des candidats, présentées à la suite du rapport, ont fait apparaître plusieurs constats dont le jury tient à souligner les points suivants :

- La compréhension et le respect des consignes :

Le vocabulaire utilisé, sans être jargonneux inutilement, pourrait être plus précis avec des objectifs d'activités clairement exprimés. L'activité a bien un but précis à l'intérieur d'une démarche scientifique. Les propositions de reformulation ou répétition de consignes ou bien de questionnement pour vérifier la compréhension des élèves ne peuvent pas être considérées comme des remédiations. Les lacunes scientifiques concernant cette thématique sont

nombreuses. Le jury encourage les candidats à aller à l'essentiel et cesser de délayer les réponses. En effet, les commentaires sont souvent allongés de manière excessive avec de nombreuses redites sans rien apporter de plus (exemple : 1 page pour identifier 3 moustiques). Il est important de montrer de la concision pour être plus efficace. Le jury note également que des parties sont recopiées sans rapport avec la question. La prise en compte des informations dans les documents se fait de manière partielle ce qui se traduit par des réponses incomplètes ou trop succinctes sans réelle justification.

- Les propositions pédagogiques et didactiques :

Il est fait un usage abusif de la vidéo dans les propositions d'activités à destination des élèves. S'il s'agit d'un support pédagogique possible, elle ne doit pas constituer une solution de facilité. Les candidats doivent garder à l'esprit que tous les sujets scientifiques ne sont pas traités en vidéo et que les vidéos existantes peuvent aussi être inadaptées au niveau de classe concerné. Il est donc vivement conseillé de varier les supports pédagogiques tout en étant précis dans leur description et leur utilisation. Lorsque des activités de recherche documentaires sont proposées, elles ne sont pas explicites. Par exemple : « pour invalider cette information, on pourrait proposer aux élèves de s'intéresser à la transmission du Covid », « après avoir fait remonter des hypothèses (non indiquées dans la copie) », « les élèves peuvent entrer en phase d'investigation, visionner des vidéos et faire des recherches documentaires » (recherche non précisée dans les copies).

La description des situations pédagogiques est souvent maladroite. Les activités demandées aux élèves ne sont pas explicitées. Il est nécessaire d'énoncer les objectifs, décrire les consignes données aux élèves ainsi que la forme des restitutions. Les propositions de progression pédagogique sont parfois approximatives, abstraites ou généralistes sans contextualisation. Le jury indique que les propositions de pistes pédagogiques se limitent parfois à un catalogue d'activités (visionnage, travail documentaire,...) sans en indiquer les contenus ni en quoi ces supports vont pouvoir être le point de départ d'une démarche d'investigation.

- La rigueur scientifique :

La démarche scientifique doit être clairement identifiable et précise avec une mise en lien avec les compétences travaillées. Le jury relève des lacunes dans les domaines scientifiques et technologiques sur le plan lexical et didactique. Par exemples, les hypothèses sont souvent énoncées sous forme interrogative, la reproduction du moustique est « pas mal », « la causalité est une chose qui entraîne une autre chose ».

- La rédaction des réponses :

Le vocabulaire utilisé doit être précis. Il doit en être de même pour le vocabulaire scientifique qui n'est pas toujours maîtrisé. Globalement, les copies sont correctement présentées. Cependant, les trop faibles compétences syntaxiques et orthographiques de certains candidats sont incompatibles avec les exigences attendues chez un professeur d'école.

B – les différentes parties du sujet :

Les trois parties du sujet intègrent les dimensions scientifiques, pédagogiques et didactiques, de la physique-chimie, des sciences de la vie et de la Terre ainsi que de la technologie.

La première partie « connaître le moustique tigre » (29 points) :

36 candidats ont une note supérieure à 10/20, et la moyenne des candidats à cette partie est de 12,08 / 29. Les notes s'échelonnent de 4 à 26 sur 29.

Cette première partie permettait d'évaluer la capacité des candidats à remédier à des représentations initiales d'élèves, ainsi qu'à utiliser une classification phylogénétique (cycle 3).

Peu de candidats ont été capables de citer les attributs caractéristiques du groupe des insectes. Cela traduit une méconnaissance de la classification des organismes vivants dont le principe est pourtant enseigné en cycle 3. S'il n'est

pas attendu des candidats qu'ils connaissent l'entièreté de la classification, ils doivent cependant être en capacité d'y replacer quelques organismes vivants servant usuellement de support pédagogique dans les cours, tels les insectes. L'identification des 3 espèces de moustiques n'a pas posé de problème. Les candidats ont du mal à se positionner entre validation et réfutation (question 3) par rapport à la représentation des élèves. Ils ne précisent que rarement le moustique responsable de la piqûre (la femelle). La justification pour la présence du sang est souvent maladroite. Les propositions pour faire évoluer les représentations des élèves sont parfois imprécises ou ne correspondent pas à un objectif clairement exprimé (formuler la représentation initiale ainsi que l'objectif de l'activité rendrait le propos plus lisible). Les attributs n'étant pas complètement cités (Question 1), le commentaire sur l'évolution des représentations des élèves s'est résumé à une description pas à pas des dessins donnés. Chaque dessin est décrit, il n'y a pas d'analyse par attribut. Le développement du langage est essentiel à l'école maternelle. Les candidats n'ont pas privilégié les activités qui favorisent l'enrichissement du lexique ou la pratique des divers usages de la langue orale. Des candidats n'ont pas réussi à identifier l'étape faisant référence à la métamorphose. Les obstacles pour les élèves de l'utilisation d'un schéma en cercle fermé ne sont pas clairement formulés. De plus, le schéma proposé reprend le papillon alors qu'il s'agissait de représenter celui du moustique tigre.

La deuxième partie « le moustique tigre : vecteur de maladies » (17 points) :

26 candidats ont une note supérieure 10/20. Un candidat n'a pas traité cette partie. Les notes s'échelonnent de 1 à 17 pour une moyenne concernant cette partie de 8,36 / 17.

Elle visait à tester le candidat sur sa capacité à utiliser la démarche scientifique et à distinguer une relation de causalité et de corrélation.

Des candidats se sont contentés de recopier le texte du document 9, sans discernement, alors que la question demandait de citer précisément quatre caractéristiques de la dengue : le vecteur de transmission, l'agent pathogène, le mode de contamination, les symptômes. Les activités proposées sont souvent imprécises. En deux ou trois lignes, les candidats avaient la possibilité de citer deux documents à croiser pour établir le lien entre l'extension géographique récente de la dengue et le réchauffement climatique.

La question 11 a été réussie dans l'ensemble ce qui n'a pas été le cas pour expliquer la différence entre causalité et corrélation. Les activités proposées ne reposent pas sur des documents précis. Les cartes données dans l'énoncé ne sont pas suffisamment exploitées.

Les candidats ont parfois proposé des activités pour le moins irréalistes, par exemple une « carte du monde en été, en hiver ».

La troisième partie « lutter contre le moustique tigre » (34 points) :

48 candidats ont une note supérieure à 10/20. Les notes s'échelonnent de 4 à 34 sur 34 pour une moyenne de 18,22 / 34.

Cette partie, mieux réussie que les deux premières, avait pour objectifs de tester les compétences des candidats à développer des outils technologiques et numériques permettant de lutter contre le moustique tigre et à utiliser des étapes de la démarche scientifique.

Le calcul d'une masse volumique semble être connu par un grand nombre de candidats. Cependant, certains ont fait des erreurs lors de la division.

La notion de densité (question 15) pouvait être un élément de la réponse mais les termes « plus légers » ou « plus lourds » ne correspondent pas à un langage scientifiquement correct.

Des candidats ont formulé une hypothèse sous la forme interrogative.

Il est rappelé que la formalisation des fonctions d'usage et technique se fait avec un verbe à l'infinitif et que les solutions techniques sont apportées grâce à des objets technologiques.

Les objectifs et compétences (donnés en annexe) sont souvent bien réutilisés mais la nature des activités est souvent imprécise ou alors très théorique.

Si le problème de programmation a souvent été bien identifié, certains candidats ne connaissent pas le terme « remédiation ». En effet, remédier ne consiste pas à donner la bonne réponse, mais à mettre en place une autre activité permettant de conduire les élèves à trouver la bonne réponse.

Le gaz produit, mentionné dans la question 22, devait être cité en réponse à la question 23.

Dans une épreuve de sciences et technologie, Il est surprenant de constater que certains candidats ne connaissent pas la notion de montage témoin lors d'une expérience ou bien en ont une interprétation erronée... Seule la comparaison des résultats de deux montages "eau, sucre, levure" et "eau, sucre, sans levure" (le témoin) permet de conclure sur l'implication de la levure dans le dégagement gazeux.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Durant la préparation, se doter de connaissances géographiques et historiques actualisées, intégrant des apports scientifiques récents ; connaître et maîtriser les contenus des programmes, les compétences du socle et disciplinaire, leur mise en œuvre.

Durant le concours, bien lire les questions puis y répondre précisément. La précision des dates, des événements, des lieux, des concepts est importante pour des futurs professeurs des Ecoles. Trop de candidats répondent par des considérations pédagogiques ou didactiques à des questions où elle ne sont pas attendues ; dans d'autres cas où au contraire, de telles approches sont nécessaires, la mise en œuvre est très imprécise. Les correcteurs ont parfois eu beaucoup de difficulté à comprendre l'ordre des séances proposées, la nature de la tâche proposée aux élèves, les questions posées, les consignes. Un effort de clarté est important pour faire comprendre ce que l'on veut faire faire aux élèves. Cette clarté dans l'explicitation devra aussi être celle du professeur dans sa classe.

Un regard bienveillant a été porté sur les copies qui permettaient de distinguer le professeur des écoles potentiel, capable d'enseigner une discipline vivante, incarnée, faisant preuve d'une réflexion didactique et pédagogique pertinente, même si elle était inachevée, reliée à des connaissances scientifiques avérées sans être hautement spécialisées.

Education musicale, arts plastiques, histoire des arts.

« L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente »

« L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat »

« L'épreuve, d'une durée de 3 heures, est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire ».

La prestation des candidats :

La conception et/ou l'analyse de séance ou de séquence ont permis de mesurer les connaissances des candidats dans les domaines concernés : programmes, didactique des arts, culture générale.

Les correcteurs ont évalué leurs capacités à : formuler des hypothèses afin de rendre opérationnels les programmes ; développer les apprentissages des élèves dans le domaine des arts ; proposer les ajustements nécessaires dans le cas de l'analyse d'une fiche de préparation ; et justifier/argumenter leurs propositions et choix didactiques et pédagogiques pour la conception de la fiche de préparation.

Dans les deux composantes, les correcteurs attendaient des candidats :

Une bonne connaissance du domaine disciplinaire, des compétences visées et travaillées

Une introduction comprenant : un rappel du cadre réglementaire : programmes, horaires, PEAC; une courte présentation des documents proposés; des objectifs formellement énoncés et pertinents; et des éléments de progressivité.

Une construction de séance où apparaissent : les objectifs visés, les différentes étapes et le déroulé ; des propositions de situations pertinentes; des consignes claires en adéquation avec les documents utilisés et les situations présentées; et une évaluation.

Une conclusion envisageant une inscription de la séance dans une démarche de projet, des prolongements et la transversalité des apprentissages.

Conclusion

La correction des copies a montré une assez bonne préparation. Une grande partie des candidats présentait des connaissances disciplinaires et didactiques relativement solides.

L'analyse de la séance de la composante A a été dans l'ensemble bien réussie même si quelques copies restent très faibles. Cependant, peu de candidats ont proposé les réajustements et pistes d'amélioration attendus.

En règle générale, de nombreuses copies ne traitent pas tous les aspects du sujet et omettent des points importants : cadre réglementaire, enjeux disciplinaires, objets d'apprentissage, évaluation, prolongements, transversalité.

Quant aux connaissances didactiques et pédagogiques, elles sont parfois parcellaires et, pour les plus mauvaises copies, indigentes ou inexistantes. Les stratégies envisagées sont souvent faibles et inadaptées aux exigences du sujet.

I-4. - Epreuve écrite de langue régionale : concours externe public spécial langue corse

Caractéristiques du sujet :

Un sujet qui correspond aux attentes de l'épreuve. Un texte, support au commentaire, d'un niveau de langue assez soutenu qui a posé des difficultés de compréhension fine à de nombreux candidats. Une traduction de « dix-sept lignes » qui a mobilisé les candidats sur un temps assez long. Une partie sur la grammaire qui ne contenait pas de question trop difficile. Un document pédagogique qui a amené la plupart des candidats vers des propositions de séquences axées sur la linguistique.

Qualité des copies (présentation, rédaction et niveau de langue) :

La qualité des copies est très variable d'un candidat à un autre. On trouve des copies avec une bonne qualité de langue et une présentation très soignée puis d'autres copies avec une expression très confuse et de nombreuses fautes d'orthographe (homophones grammaticaux, accord dans le groupe nominal, utilisation de l'infinitif à la place du participe passé, mauvaise position ou absence de l'accent écrit...). On remarque que de nombreuses copies se terminent de manière peu soignée et/ou avec un manque de développement, preuve sans doute d'une organisation des candidats n'anticipant pas suffisamment les contraintes horaires.

Partie 1 : commentaire en langue corse

Le jury constate que la méthodologie du commentaire n'est pas toujours maîtrisée. Les candidats répondent encore trop souvent aux questions destinées à les guider dans la construction du commentaire, sans s'en détacher afin de fournir une production plus astucieuse.

Quand la structure du commentaire apparaît, il est souvent trop court et parfois confus. Les candidats qui savent argumenter ou donner des exemples concrets pour étayer leur propos en évitant la paraphrase offrent un écrit plus éclairé.

Le jury note assez peu de connaissances approfondies en terme de culture, traditions, littérature ou encore musique alors que cela est attendu dans une approche « langue et culture corses ». Les références et les exemples pouvant faire état de connaissances élargies ont été peu nombreux.

La qualité de langue est parfois approximative : la concordance des temps, la richesse du vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe ne sont pas maîtrisés et bien trop souvent absents des copies qui sont, au contraire, riches en gallicismes et italianismes divers...

Encore trop de copies sont mal présentées ou peu soignées avec une écriture à peine ou difficilement lisible.

Les copies qui sortent du lot et laissent transparaître un soupçon de réflexion et ce, dans une langue de moyenne ou de bonne qualité, sont toutefois assez rares.

Pour cette partie de l'épreuve, il est attendu des candidats qu'ils rédigent :

- Une introduction organisée :
 - Présentation du texte
 - Contextualisation du texte dans l'œuvre (si celle-ci est précisée et connue du candidat)
 - Présentation de l'idée générale du texte
 - Problématique (guidée par les questions posées)
 - Annonce du plan, en évitant les lourdeurs (« dans une première partie... »)
- Un développement organisé en deux ou trois parties comportant chacune une idée directrice (là encore, les questions posées peuvent aider à une structuration du propos)
- Une conclusion comportant :
 - Un retour sur le développement
 - Une réponse à la problématique
 - Une ouverture, en particulier sur les enjeux de la problématique posée transposée à l'enseignement de la LCC

Partie 2 : questions de grammaire

Trois questions qui n'ont pas posé de difficultés particulières aux candidats. Une partie bien réussie dans l'ensemble, beaucoup ont obtenu la note maximum (3 points) et la quasi-totalité a obtenu la moyenne. Les quelques copies n'ayant pas obtenu la moyenne sont les copies des candidats excessivement faibles.

Il est conseillé aux candidats :

- De faire des phrases complètes pour expliquer le raisonnement
- D'y apporter des exemples lorsqu'ils sont demandés.
- De bien lire la consigne
- De procéder à une relecture du texte produit

Partie 3 : commentaire de documents pédagogiques

La plupart des candidats ont rencontré des difficultés à synthétiser l'ensemble des documents ou à faire des choix. Ils se sont en général positionnés sur l'aspect linguistique du document et mis de côté l'aspect langagier. Ils ont également eu du mal à cibler l'objectif général de la séquence pédagogique demandée.

Détails par points :

Point 1

Aucune difficulté relevée quant au positionnement dans le cycle. Tous les candidats ont su situer les documents dans le cycle demandé.

Point 2

Des difficultés, pour les candidats, à faire la différence entre objectifs langagiers et linguistiques. La plupart propose uniquement des objectifs linguistiques ou des objectifs langagiers qui parfois n'en sont pas.

Les objectifs linguistiques proposés restent essentiellement ceux du domaine lexical ; très peu ou pas de référence à d'autres domaines linguistiques (grammaire, syntaxe, orthographe, phonologie).

Point 3

Les candidats ont eu des difficultés à analyser tous les supports proposés (6 au total). L'analyse didactique se situe essentiellement au niveau de la description. Des propositions d'activités peu développées ou qui ne correspondent pas aux objectifs fixés.

Point 4

Un point peu ou pas traité. Essentiellement des propositions d'évaluation de type sommatif qui ne permettent pas de se rendre compte réellement du niveau des élèves.

Point 5

Peu ou pas traité également. Des arguments très peu développés ou qui ne correspondent pas à la situation. Pas de classement d'aspects positifs et/ou négatifs.

Conclusion : Un sujet adapté à son objectif et plutôt accessible qui ne contenait pas de question trop difficile. On remarque que de nombreuses copies se terminent de manière peu soignée et/ou avec un manque de développement laissant supposer une organisation du temps à parfaire.

II – Epreuves orales d'admission

II-1. Epreuve orale de leçon

Cette épreuve commence par un temps de préparation de 2h puis une interrogation de 1h, elle est notée sur 20, pour un coefficient de 4. Toute note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

L'épreuve est découpée en 2 parties. Chaque partie dure 30 minutes, avec 10/15 minutes d'exposé suivi d'un entretien avec le jury de 15/20 minutes.

Elle s'articule autour des deux matières principales que sont le français et les mathématiques. L'accent est mis sur la didactique et la pédagogie puisqu'elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement dans chacune des deux matières.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon. Pour chaque sujet, le candidat s'appuie sur un dossier de 4 documents maximum de nature variée : supports pédagogiques, extrait de manuel scolaire, programmes, productions d'élèves ...

Le candidat présente au jury les deux séances d'enseignement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de se faire préciser ou d'approfondir les points qu'ils jugent utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Exposé

Prestation des candidats

Peu de candidats utilisent la totalité du temps imparti. Ceux qui parviennent à le faire assurent un meilleur équilibre entre les deux parties, le jury ne posant les questions que pour approfondir des éléments de l'exposé méritant de l'être. A contrario, lorsque l'exposé est trop court, le temps imparti pour les questions peut être insuffisant pour balayer tous les attendus de l'épreuve.

L'épreuve consiste à entendre les candidats sur la conception et l'animation d'une séance. Certains candidats font état d'un cheminement au moment de la conception de la séance en prenant appui sur les textes officiels et les apports de la recherche. Cela permet au jury d'identifier un geste professionnel déterminant pour un futur professeur des écoles

(cf. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - NOR : MENE1315928A - Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 - MEN - DGESCO A3-3). De la même façon, une description du déroulement de la séance permettant de dégager à la fois les gestes de l'enseignant et les tâches dévolues aux élèves (en les explicitant) est de nature à évaluer une posture enseignante adaptée.

Ce qui est apprécié dans l'exposé

- Un exposé planifié, clairement structuré, voire problématisé avec l'usage d'un lexique professionnel clair
- Une gestion du temps efficace : présentation brève du dossier, durée totale de l'exposé entre 10 et 15 min (ce qui est demandé dans les textes)
- Une situation de communication maîtrisée : débit modéré, élocution claire, un candidat qui regarde les trois membres du jury
- Un scénario pédagogique qui s'appuie sur des rubriques clairement identifiées : objectif(s), compétence(s), matériel, modalités humaines, consignes, étayage, différenciation, etc.
- Une prise en compte explicite des documents du corpus, choix de certains points de ces documents en liaison avec le scénario pédagogique

Conseils aux candidats

- Se préparer à exposer son propos pendant 10 à 15 mn en :
 - o Apportant du soin à la présentation des documents : éviter une description linéaire mais tenter de problématiser la question posée. Il est toujours possible de relier le domaine en jeu dans le dossier avec les apports de la recherche ou les résultats aux évaluations nationales ou internationales qui justifient que l'on s'interroge sur certains champs disciplinaires
 - o Parlant de manière intelligible et posée : adopter une élocution et un débit adaptés à la situation de communication, regarder les membres du jury
- Présenter les étapes de la conception de la séance :
 - o Appui sur les documents officiels
 - o Repérage dans une programmation
 - o Définition du champ de compétences, des objectifs, de l'activité proposée et de la tâche sous-jacente, des modalités d'évaluation, des consignes et des modalités d'étayage et de différenciation. A ce stade, le jury attend une maîtrise du vocabulaire employé.
 - o Organisation pédagogique justifiée
 - o Prise en compte explicite des documents du corpus, choix de certains points de ces documents en lien avec le scénario pédagogique
- Présenter les étapes de l'animation de la séance :
 - o Ce que fait précisément l'enseignant (éviter des généralités comme « on va travailler sur... », « on va voir ... »)
 - o Ce que font tous les élèves en termes de tâche
 - o Approfondir les contenus à chaque étape
- Pour cela, le candidat peut prendre avantageusement appui sur des situations vécues
- Ne pas se limiter à une présentation linéaire des documents fournis par le dossier, mais présenter de manière organisée les éléments retenus pour la conception de la séquence, de la séance
- Bien s'attacher à concevoir des séances faisables en rapport avec l'âge des élèves et l'organisation retenue.

Entretien

Prestation des candidats

Cette partie est très inégale : certains candidats s'inscrivent dans un échange posé, agréable dans la présentation (clarté du propos, tenue et posture correctes) et étayé par une réflexivité tant sur la pratique exposée lors de la première phase que sur la question posée. D'autres répondent par mots-phrases, ce qui nuit à la qualité et au rythme de l'entretien.

Ce dernier doit permettre aux candidats de justifier les choix pédagogiques et didactiques exposés lors de la première partie de l'épreuve. Ceux qui parviennent à revenir sur leurs propositions en faisant des liens avec les apports des

autres documents (« comme cela est précisé dans le doc... », « l'exercice ... a permis de ... ») témoignent d'une posture réflexive indispensable au métier de professeur des écoles.

Certains candidats font état de très bonnes connaissances au niveau pédagogique et didactique, ce qui leur permet de justifier leurs choix.

Ceux qui ont proposé une description d'activités s'apparentant davantage à de l'animation qu'à de l'enseignement et ne parviennent pas à dépasser ce stade au moment de l'entretien sont pénalisés.

Certains candidats font état d'une méconnaissance totale ou partielle de certains cycles, en particulier du cycle 1.

Ce qui est apprécié dans l'entretien

- Une honnêteté intellectuelle
- Des réponses précises et concises permettant d'élargir les sujets et problématiques abordés
- Une maîtrise de la terminologie
- Des pistes pédagogiques concrètes et des liens opérés avec l'expérience professionnelle le cas échéant
- Des connaissances théoriques et didactiques
- Une réflexion pédagogique et didactique évolutive avec les questions du jury

Conseils aux candidats

- Prendre le temps de répondre aux questions avec des références didactiques (cf Eduscol)
- Faire des réponses, précises, synthétiques mais suffisamment « longues » afin de dérouler son propos. Il ne s'agit pas de faire du « verbiage » mais bien de témoigner de compétences d'analyse et de synthèse dans la réponse à la question posée.
- Ne pas hésiter à prendre de nouveau appui sur les documents du dossier
- Bien se préparer pour attester de connaissances et compétences s'agissant :
 - o Des trois/quatre cycles
 - o Des éléments du programme, des attendus de fin de cycle
 - o De tous les domaines disciplinaires qui doivent être bien maîtrisés
 - o De quelques concepts-clés : planification, étayage, différenciation, évaluation, compétences, tâches, etc...
- Eviter d'être sur la défensive à chaque question posée : le jury pose des questions pour permettre aux candidats de témoigner de **compétences attendues et fixées par le référentiel métier (cf. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - NOR : MENE1315928A - Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 - MEN - DGESCO A3-3)**
- Lorsque cela est possible, faire des liens avec la pratique ou le vécu du candidat.

II – 2 Epreuve orale d'entretien : EPS et motivation

Cette épreuve comporte une préparation de 30 minutes et une interrogation de 1h05. Elle est notée sur 20, avec un coefficient 2. Une note de 0 est éliminatoire.

Elle compte deux parties : l'éducation physique et sportive notée sur 10 d'une durée de 30 minutes et l'entretien de motivation noté sur 10 d'une durée de 35 minutes.

Pour la partie EPS, le jury fournit un sujet qui propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. Le candidat doit choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation d'apprentissage qu'il présente au jury.

Le candidat expose durant 15 minutes maximum. Il s'en suit un entretien avec le jury pour la durée restant de l'épreuve. L'entretien permet de mesurer les connaissances du candidat sur les thèmes suivants : le développement et la psychologie de l'enfant, la sécurité, les enjeux de l'EPS à l'école ...

La partie motivation et connaissance du service public se déroule en deux temps. Dans un premier temps, le candidat se présente (5 minutes maximum) puis un échange a lieu avec le jury d'une durée de 10 minutes. Le jury dispose de la fiche de renseignement que le candidat a préalablement transmis à la DEC. Dans un deuxième temps d'une durée de 20 minutes, le candidat est soumis à deux mises en situation professionnelle : l'une portant sur l'enseignement et l'autre sur la vie scolaire.

A travers ces mises en situation, le jury évalue la capacité du candidat à s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité ...), à faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Première partie de l'épreuve - EPS

L'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) vise à placer le candidat en situation d'identifier et de répondre à un problème pédagogique disciplinaire en situant la place et le rôle de l'EPS dans le parcours de tous les élèves à l'école.

Elle doit permettre d'évaluer la capacité du candidat à mettre en lien les différentes notions clés du sujet afin de répondre à la question posée en :

- s'appropriant les dimensions du contexte : fonctionnement de l'EPS et de l'USEP, caractéristiques des classes ; des écoles...
- exploitant ces éléments afin de contextualiser ses propositions d'action au travers entre autres d'une proposition de situation d'apprentissage.
- mobilisant ses connaissances scientifiques, humaines, sociales et institutionnelles.

Bien qu'ayant effectué des prestations plus solides, les candidats n'ont pas toujours su dégager les principes de cette discipline d'enseignement pour concevoir des situations d'apprentissage afférentes aux sujets proposés. Ces dernières sont souvent préconstruites et insérées dans la réponse du candidat.

La mise en œuvre tant d'un point de vue de l'installation du matériel que de l'utilisation de l'espace, que des consignes données aux classes n'a pas toujours permis au jury de mesurer la logique d'enseignement du candidat.

Enfin, les connaissances théoriques et la gestion des ressources motrices propres à l' EPS ne sont pas souvent mobilisées pour être réinvesties éventuellement dans son enseignement voire dans les liens qui pourraient être fait entre les disciplines d'enseignement.

Il est à noter que certains candidats ne connaissent pas les taux horaires (annuels, hebdomadaires dans les trois cycles), les champs d'apprentissage ainsi que le lexique de la discipline. Le lien entre l'EPS et l'éducation à la santé n'est pas systématique et l'USEP est bien souvent méconnu.

Majoritairement, les candidats ont témoigné d'un niveau de langage oral en rapport le métier pour lequel ils candidatent (langage clair, soutenu et structuré, vocabulaire varié) et d'une bonne maîtrise des règles de l'exposé : gestion du temps, entrée en communication visuelle avec chacun des membres du jury.

Dès cette phase de l'exposé, certains d'entre eux, se sont toutefois et d'ores et déjà distingués par leur capacité à replacer leurs propositions dans un projet de formation global et cohérent, à convoquer spontanément et avec a propos des éléments de sécurité ainsi que leurs connaissances du développement de l'enfant, à préciser les transformations motrices visées et à en anticiper les obstacles possibles, à intégrer l'évaluation comme un levier d'apprentissage.

Pour la partie entretien, les candidats ont dans l'ensemble fait preuve d'une bonne écoute et d'une volonté d'échange avec le jury sans pour autant toujours pouvoir expliciter et/ou argumenter les réponses aux questions.

Conseils aux candidats :

- Structurer son entretien : introduction, développement, conclusion.

- Situer la place et le rôle de l'EPS dans les quatre parcours éducatifs (Avenir, de santé, d'éducation artistique et culturelle, citoyen)
- Effectuer un choix d'APSA (activités physiques sportives et artistiques) en accord avec le sujet proposé.
- Connaître les règles de sécurité liées aux APSA supports d'enseignement.
- Mieux organiser le travail des élèves dans une démarche d'apprentissage avec des exemples concrets de transformations motrices (progrès de l'élève), des adaptations du règlement de l'APSA, des propositions d'évaluations...
- Expliciter la place de l'enseignant au sein de la proposition.
- Étayer vos choix en vous appuyant sur les textes et programmes d'EPS à l'école, sur des connaissances issues des sciences du développement de l'enfant, des pédagogies nouvelles

Deuxième partie – Motivation et connaissance du service public

Le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants ; les épreuves orales ne s'auraient donc être un simple contrôle de connaissances. Le jury a besoin de disposer de suffisamment d'éléments pour projeter chaque candidat dans la fonction dès la rentrée consécutive au concours : **responsabilité des élèves d'une classe à temps plein ou à mi-temps.**

Aussi les capacités réflexives et d'analyse, le pragmatisme, la posture éthique, l'écoute, la capacité à s'inscrire dans échange professionnel et à en tirer parti pour faire évoluer sa réflexion, s'inscrivent pleinement dans des compétences attendues chez un futur professeur des écoles.

Présentation des éléments du parcours :

Si la plupart des candidats avaient manifestement préparé la présentation de leur parcours et expériences, la mise en lien avec le projet professionnel de devenir enseignant est souvent restée superficielle, comme allant de soi, ce qui interroge donc leur capacité d'analyse pourtant attendue chez un professeur. Il est attendu que les candidats qui ont pu bénéficier de stages en tirent partie tant dans l'exposé que dans l'entretien, en les explicitant et en sachant se distancier de ces expériences premières selon l'échange avec le jury.

Conseils aux candidats :

Les éléments du parcours mentionnés sur la fiche d'inscription ne doivent pas s'apparenter à un catalogue d'emplois sans lien avec le projet professionnel de devenir enseignant.

Les candidats doivent donc **veiller à sélectionner les éléments saillants** de leur parcours et expériences qui ont nourri leur projet de devenir enseignant et interroger en quoi ils ont effectivement participé à ce projet.

Les travaux de recherche sont à valoriser davantage en lien avec ce qu'ils peuvent apporter aux candidats dans sa pratique de futur enseignant.

Mise en situation professionnelle :

Les candidats qui se sont démarqués sont ceux qui ont su **problématiser** la situation professionnelle et apporter des réponses témoignant d'une réelle appropriation, **dans la lettre et dans l'esprit**, des valeurs et principes de la République, des droits et obligations du fonctionnaire et donner à voir comment ceux-ci s'incarneront dans leur pratique de classe et posture professionnelle à partir de mises en lien avec des expériences de classe, d'école vécues. **Il est attendu des candidats de très bonnes connaissances des valeurs de la République** permettant d'analyser et de discuter avec le jury les situations proposées.

Conseils aux candidats :

Problématiser les situations professionnelles et appréhender les réponses avec un empan d'analyse large, selon plusieurs paramètres (aspect réglementaire, liens en Ecole et société, dimension pédagogique, échelle de la classe / échelle de l'école)

Convoquer avec pertinence les expériences vécues pour illustrer les réponses et témoigner de sa capacité à faire des liens. Formuler des propositions concrètes pour faire vivre les valeurs de la République dans sa classe.

Il est aussi attendu des connaissances solides sur le système éducatif (organisation, instances, partenariat, hiérarchie, ASH, etc.) et **une réflexion solide sur le sens du service public, sur les droits et devoirs du fonctionnaire, sur la posture du professeur en tant que représentant de l'Institution.**

II-3. Epreuve orale de langue régionale : concours externe public spécial langue corse

L'épreuve se déroule en deux temps : un exposé de 25 minutes et un entretien avec le jury de 15 minutes.

Le jury fournit au candidat un dossier composé de documents écrits et/ou audiovisuels relatifs à la culture et à la langue corse.

Le candidat expose en langue corse durant 15 minutes à partir des documents puis présente en français durant 10 minutes une exploitation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement explicitée. Il s'en suit un entretien en langue corse avec le jury à propos de son exposé et de ses motivations à enseigner en langue régionale.

EXPOSE :

Analyse du dossier (en langue corse)

En règle générale, les jurys constatent que les candidats préparent avec soin cette partie. L'analyse des documents est la plupart du temps bien organisée. Les candidats qui structurent bien leur propos (par exemple : « ce dossier a pour thématique ... », « la thématique de ... est développée à travers différents types de documents ... ») rendent la présentation plus agréable. Ceux qui ont réussi à problématiser la question (par exemple « en quoi le fait de découvrir des savoir-faire ancestraux peut-il ouvrir les élèves du XXI^e siècle à découvrir et à se réapproprier leur culture ? ») ont inévitablement convaincu les jurys.

Souvent, les 15 minutes ne sont pas utilisées (en moyenne 8 ou 10 minutes). Les jurys rappellent qu'il est judicieux de faire état de connaissances plus élargies et que la mise en évidence de liens avec d'autres disciplines donnent de la pertinence au propos. Dans l'analyse du dossier, hormis le document audiovisuel, les autres documents sont souvent présentés de manière trop succincte. Il serait souhaitable que les différents documents soient traités de la même façon par les candidats.

A ce stade de l'épreuve, le niveau de langue (en langue corse) est en général correct, les candidats ayant eu le temps d'organiser leur présentation.

Conseils proposés :

- Eviter de lire les notes écrites durant la préparation : un exposé se détachant de la lecture est toujours plus agréable.
- Eviter une présentation trop linéaire des documents : préférer une mise en réseau (par exemple « l'œuvre de Ghjuvanteramu Rocchi se décline à partir d'un document biographique, que la poésie « Golu » vient illustrer dans l'esprit et dont le document pédagogique montre l'utilisation par les élèves »)
- Ne pas parler trop vite, prendre le temps
- Garder le contact visuel avec les membres du jury
- Si cela est possible, faire des liens avec l'expérience professionnelle (si un des documents a été utilisé par exemple)
- Montrer sa capacité à faire des liens et à ouvrir sur des questions sociétales, scolaires ou culturelles.

Présentation d'une utilisation des documents

Cette partie est traitée de manière inégale par les candidats :

Ceux qui l'ont réussie :

- Présentent une séance pédagogique construite (compétences travaillées, objectifs spécifiques de la séance, tâches en jeu et activités proposées pour s'y engager) incluant les documents proposés.
- Font état de l'utilisation de la langue comme objet d'apprentissage (par exemple exercice de prononciation avec les comptines de GT Rocchi) ou comme outil permettant d'acquérir des compétences dans une autre discipline (en sciences par exemple avec la leçon sur la biodiversité).

- Font état de connaissances en didactique des langues dans le déroulé de la séance proposée : mise en route (engagement des élèves), découverte d'éléments linguistiques nouveaux, activités guidées, réinvestissement, trace écrite ou audio pour mémorisation etc.
- Proposent une mise en situation partant du réel : visite chez un luthier, sortie en forêt etc.
- Proposent des situations favorisant l'expression des élèves
- Proposent l'utilisation d'outils, en particulier, en s'appuyant sur les usages du numérique.

Ceux qui ont été plus en difficulté :

- Construisent la séance autour des documents proposés, ce qui en fait une fin en soi plutôt que de les utiliser à bon escient en fonction de l'objectif poursuivi.
- Proposent une description trop succincte sans faire état d'une bonne connaissance de la spécificité de l'enseignement bilingue
- Font état d'une pratique de la langue réservée à l'enseignant plutôt qu'aux élèves

Les candidats se présentant au concours spécifique langue régionale doivent impérativement attester de connaissances dans le domaine de l'enseignement des langues. Trop souvent, les candidats semblent envisager l'enseignement de la langue corse comme une réplique (souvent en proposant de traduire les documents) de ce qu'ils font par ailleurs en français.

L'enseignement de et en langue corse oblige au respect de certains incontournables, en particulier de certaines étapes-clés d'une séance :

- Un moment de prise de contact ritualisé : rituels « classiques », rituels permettant de réactiver et mémoriser les acquis, chant ou comptine etc. : fonction sécurisante
- Rappel de l'objectif de la séance
- Rebrassage des acquis
- Présentation d'un nouvel élément linguistique (fonction, lexique, structure ou fait culturel)
- Expression guidée pour appropriation et fixation du lexique ou de la structure langagière : pratique communicative
- Production individualisée
- Trace écrite pour mémorisation (à penser en fonction du niveau)
- Evaluation

Conseils :

- Présenter une séance structurée avec :
 - o Le niveau de classe, la période de l'année, l'inscription dans une séquence
 - o La compétence visée (exemple : connaître le lexique des saisons et du temps qu'il fait)
 - o L'objectif de la séance : apprentissage d'un nouveau lexique et/ou d'une nouvelle structure
 - o Les activités de mise en route : par exemple, reprise du lexique du temps qu'il fait vu lors des rituels, préparation du lien avec les saisons
 - o La situation de communication choisie : par exemple quizz sur les saisons
 - o Les activités ou jeux proposés : théâtralisation, dialogues, flash-cards etc.)
 - o Les outils choisis pour mémoriser le lexique ou la structure travaillée (enregistrement, mur sonore, trace écrite etc.)
 - o Les modalités de différenciation, en particulier pour les élèves non ou faiblement corsesophones
 - o Les modalités d'évaluation
- S'appuyer sur la connaissance de certains didacticiens des langues ou de l'enseignement bilingue
- Faire état de connaissances sur les mécanismes cognitifs en jeu chez certains élèves

ENTRETIEN :

Lors de l'entretien (langage en interaction), la langue employée est trop souvent "ternie" par de nombreux gallicismes, le vocabulaire employé est parfois limité et la prononciation est souvent incorrecte. Nous pouvons en conclure que la pratique de la langue régionale est certainement moindre en dehors de la classe ou que l'apprentissage a commencé sur le tard et que les candidats ne travaillent pas assez leur expression orale.

A contrario, l'entretien est facilité lorsque le niveau de langue est fluide et le lexique riche. Les candidats qui prennent le temps de répondre et de justifier ou illustrer leur propos (appui sur expérience professionnelle) rendent les échanges plus vivants et la communication plus aisée. Pour rappel le niveau du CECRL attendu en interaction orale (B2) met le candidat en capacité « *d'argumenter, de chercher à convaincre et de réagir avec pertinence* ». Des réponses trop courtes ralentissent le rythme de l'entretien et obligent le jury à demander d'explicitier le propos.

Lorsque les candidats sont interrogés sur leur motivation à enseigner dans le bilingue, le jury attend des arguments d'ordre pédagogique ou didactique témoignant d'une bonne connaissance de la spécificité de l'enseignement bilingue. La référence à un vécu personnel peut servir de point d'appui mais ne suffit pas à convaincre le jury.

Conseils :

- Bien écouter les questions posées, prendre le temps d'y répondre
- Autant que faire se peut, développer les idées en les explicitant et en les illustrant d'exemples précis
- Si cela n'a pas été mentionné lors de la proposition d'utilisation des outils pédagogiques, ne pas hésiter à s'appuyer sur des connaissances théoriques ou certains apports de la recherche
- Rester dans l'échange avec le jury en maintenant le contact visuel
- Faire le lien avec la pratique professionnelle à chaque fois que nécessaire

De manière générale, les candidats présentant le concours spécial langue corse (externe ou interne) doivent se préparer à une épreuve exigeante, tant sur le plan linguistique en langue corse que pour les autres domaines d'enseignement, en particulier les fondamentaux. Ces compétences nécessitent une pratique régulière de la langue corse tout au long de son parcours universitaire.

Sur le plan linguistique, les compétences attendues nécessitent une pratique régulière de la langue corse. Le jury invite les candidats à s'entraîner quotidiennement à l'écoute et à l'expression.

Sur le plan didactique, les attendus restent identiques à ceux du concours standard avec une réflexion plus poussée sur la place accordée aux deux langues dans la pratique de classe. La langue corse doit être envisagée dans son enseignement et non uniquement comme langue outil ou langue de communication.

II-4. Epreuve facultative en langue vivante étrangère

Cette épreuve comporte une préparation de 30 minutes et une interrogation de 30 minutes. Elle est notée sur 20, sans note éliminatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. 4 langues vivantes étrangères sont proposés : allemand, anglais, espagnol et italien.

Le candidat indique lors de son inscription sa participation à cette épreuve facultative en sachant que le niveau de langue attendu correspond au niveau B2.

L'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé.

Le candidat commence par se présenter rapidement puis présente un document fourni par le jury. Il peut s'agir d'un document didactique ou pédagogique, n'excédant pas deux pages (productions d'élèves, extrait de programme ...). Cette partie d'une durée de 10 minutes se déroule dans la langue vivante étrangère choisie.

Il s'en suit un exposé de 10 minutes en français au cours duquel le candidat explicite de quelle manière il pourrait inclure et exploiter le document dans une séance ou une séquence pédagogique. Enfin, un échange dans la langue vivante étrangère choisie a lieu avec le jury.

Présentation :

La présentation est globalement soignée. La plupart des candidats l'ont rédigée pendant la phase de préparation. Comme souvent lors d'un entretien, il est conseillé de se détacher du document afin de rendre l'exposé plus vivant. La présentation personnelle permet de mettre en évidence le parcours du candidat ainsi que son rapport à la langue choisie. Le niveau lexical et syntaxique détermine largement cette première partie de l'épreuve.

Dès cette étape, le jury apprécie une présentation qui tienne compte de la langue en tant qu'objet d'enseignement et de ce qu'elle permet du point de vue de l'élève.

La présentation des **documents pédagogiques** est également soignée. On attend toutefois des candidats qu'ils maîtrisent le vocabulaire relevant du champ lexical de la pédagogie et/ou de l'école. A ce stade-là, quelques confusions lexicales et syntaxiques pénalisent certains candidats. .

Les propositions d'utilisation des documents sont inégales. Il est vivement conseillé aux candidats de faire état d'une bonne connaissance :

- Des documents officiels : programmes, guides Eduscol, CECRL
- Du déroulé d'une séance de langue vivante étrangère avec respect des différentes phases (mise en route, découverte d'éléments linguistiques nouveaux, activités guidées, réinvestissement, trace écrite ou audio pour mémorisation etc.)
- De la nécessité de créer des situations de communication et d'expression, **chez les élèves.**
- Des objectifs à poursuivre dans le cadre d'une séance et/ou d'une séquence d'apprentissage

Le jury apprécie l'ouverture des candidats à des projets pédagogiques permettant les échanges avec des locuteurs (correspondance, etwinning etc.) tout comme l'inscription de la langue vivante étrangère dans la perspective d'un enseignement plurilingue.

Enfin, **l'entretien** met en évidence le niveau de compétence langagière du candidat en interaction orale. Quelques candidats font des confusions avec la langue française ou d'autres langues (le corse pour l'italien par exemple). Rares sont ceux qui utilisent une langue riche utilisant un lexique étendu.

III – Eléments statistiques

Résultats généraux

Postes offerts		
Concours	Nombre de postes	Nombre de postes pourvus
Externe privé	1	1
3 ^{ème} concours	3	6
2 nd concours interne	1	1
2 nd concours interne spécial langue régionale	1	1
Externe public standard	20	24
Externe public langue régionale	20	13
Total	46	46

Admissibilité					
Concours	Inscrits	Présents	Nombre d'admissibles	Moyenne sur 20 du dernier admissible	Pourcentage de réussite par rapport au nombre de candidats présents aux épreuves écrites
Privé	26	4	2	12	50 %
3 ^{ème} concours	79	18	14	10.42	63.64 %
2 nd concours interne	35	5	2	12.33	40 %
2 nd concours interne spécial langue régionale	6	3	1	9.25	33.3 %
Externe public standard	245	79	50	10	63.3 %
Externe public Langue Régionale	66	32	19	9.31	59.4 %
TOTAL	458	137	88		51.6 %

Admission				
Concours	Nombre de postes	Nombre d'admis	Moyenne générale (écrits + oraux) sur 20 du dernier admis	Pourcentage final de réussite par rapport au nombre de candidats présents aux épreuves écrites
Privé	1	1	12.11	25 %
3 ^{ème} concours	3	6	14.81	33.3 %
2 nd concours interne	1	1	12.78	20 %
2 nd concours interne spécial langue régionale	1	1	10.33	16.66 %
Externe public standard	20	29	13.42	36.7 %
Externe public Langue Régionale	20	13	11.5	40.62 %